La médecine prophétique

Ibn Al-Qayyim

Le Prophète (*salallahu' alayhi wasalam*) se soignait seul et le commandait à ceux de sa famille ou ses Compagnons frappés par la maladie. Mais, ni lui ni ses Compagnons n'avaient recours à ces remèdes composés, dits pharmacologiques. Leurs remèdes étaient la plupart du temps uniques, et ils pouvaient y ajouter ce qui pouvait le renforcer ou au contraire réduire sa force. C'est là la médecine de la plupart des communautés, de toutes ethnies : arabes, turcs, et bédouins. Seuls les byzantins et grecs utilisaient des remèdes composés. Enfin la plus grande partie de la médecine d'Inde se base sur des remèdes uniques.

Les médecins sont d'accord pour dire que s'il est possible de se soigner par la nourriture, on ne délaisse pas cela pour un médicament. Et s'il est possible d'utiliser un remède unique, on ne délaisse pas cela pour un remède composé. Ils ont dit: « Pour toute maladie qu'on peut vaincre par la nourriture et la diète, on ne doit pas essayer de la vaincre par les médicaments. » Ils ont également dit : « Le médecin ne doit être passionné par la prescription de médicaments. » car si le médicament ne trouve dans le corps aucune maladie à dissiper, ou trouve une maladie à laquelle il ne convient pas, ou s'il convient mais que son dosage est trop important ou que l'administration n'est pas bonne; le médicament s'attaque à la santé et la détruit.

Les médecins experts ne soignent généralement leurs malades que par les remèdes uniques, et ils constituent l'une des trois parties de la médecine. Cela s'explique par le fait que les remèdes sont du même genre que la nourriture, et dans les communautés ou groupes dont la nourriture est essentiellement composée de plats uniques, les maladies sont très rares, et leurs remèdes sont eux aussi uniques. Alors que les habitants des villes dont la nourriture est généralement composée de plats composés (multiples), auront besoin de remèdes composés en raison du fait que leurs maladies sont souvent composées, donc les remèdes composés seront plus efficaces pour eux. Les maladies des bédouins et habitants des déserts sont uniques et on peut les soigner par des remèdes uniques. Et c'est une preuve pour le corps médical.

Nous disons : il est un autre point qui est que la médecine des docteurs en comparaison de la sienne est comparable aux remèdes de grand-mères et aux remèdes coutumiers vis-à-vis de leur médecine, et cela a été reconnu par leurs experts et pontes. Ce qu'ils possèdent de science de la médecine provient pour certains d'entre eux de l'analogie, d'autres de l'expérience, d'autres encore d'inspirations, de rêves et d'intuitions justes, et enfin d'autres encore disent qu'ils en ont pris beaucoup des animaux : en constatant que lorsque les chats dévorent des bêtes venimeuses, ils se dirigent vers la lampe et lapent l'huile afin de se soigner, ou comme les serpents qui sortent de terre les yeux recouverts, se dirigent vers les feuilles *Ar-Râziyânj* [Nom perse qui désigne les plants d'anis vert] pour y frotter leurs yeux, ou encore comme l'oiseau qui s'injecte de l'eau de mer quand sa disposition naturelle est obstruée, et bien d'autres exemples mentionnés dans les principes de la médecine.

Que dire de ceci et d'autres exemples similaires face à la Révélation faite par Allah à Son Messager de ce qui est bénéfique et nuisible ? Leur médecine en comparaison de la Révélation est comparable à ce qu'ils possèdent de science face à ce qu'ont apporté les prophètes. Plus encore, on trouve des remèdes qui guérissent des maladies, auxquels les plus grands médecins ne sont pas parvenus malgré leurs sciences, leurs expériences et analogies. Ce sont les remèdes du cœur et de l'âme, la force du cœur, le fait qu'il se fie à Allah, ait confiance et se tourne vers Lui, la servilité, l'humiliation devant Lui, l'aumône, l'invocation, le repentir et la demande de pardon, la bienfaisance envers les créatures, le secours porté à l'affligé, et le soulagement du malheureux. Ces remèdes ont été expérimentés par des communautés de religions et voies différentes, et ils ont constaté une influence sur la guérison à laquelle ne parvient pas le plus savant des médecins, même avec son expertise et son analogie.

Nous-mêmes, et d'autres, avons expérimenté nombre de ces choses, et avons constaté qu'elles produisent ce qu'aucun remède matériel ne produit. Et plus encore, ces remèdes matériels en comparaison des remèdes prophétiques sont semblables aux remèdes coutumiers face à la médecine. Cela suit la loi de la sagesse divine et n'en sort pas, mais les causes diffèrent. Lorsque le cœur parvient au Seigneur de l'univers, au Créateur de la maladie et du remède, et Celui qui administre et gère la nature comme Il le veut, il obtiendra des remèdes autres que ceux des cœurs éloignés de Lui et qui s'en écartent. On sait que si l'esprit est fort, de même que l'âme et la nature, ils s'entraident pour repousser et vaincre la maladie. Comment nier que celui dont la nature et l'âme sont fortes, et se réjouit de leur proximité vis-à-vis de leur Créateur, de Sa compagnie, de leur amour pour Lui, et se délectent de Sa mention, Lui attribuent toute force, se tournent vers Lui, cherchent aide auprès de Lui et placent leur confiance en Lui, que tout cela comptera parmi les plus grands remèdes, et lui apportera la force de repousser totalement le mal. Ne nie cela que le plus ignorant des hommes, au voile le plus épais, à l'âme la plus dense, et qui est le plus

éloigné d'Allah et de la réalité humaine. Nous mentionnerons – si Allah le veut – la cause par laquelle la lecture de *Al-Fâtihah* a dissipé le mal de celui qui fut piqué [par un scorpion] et qui fut soigné par cette lecture et se leva comme s'il n'avait jamais eu aucune convulsion.

Ce sont là deux formes de médecine prophétique dont nous parlerons – par la volonté d'Allah – en fonction de nos efforts, capacités, et de notre science insuffisante, connaissances légères et marchandise modique. Mais nous demandons à Celui qui possède tout le bien, et nous puisons de Sa grâce, Il est certes le Puissant et le Donateur suprême.

Jâbir Ibn 'Abd Allah rapporte que le Prophète (*salallahu' alayhi wasalam*) a dit: «*Toute maladie a un remède, si on applique le remède sur la maladie vient la guérison par la permission d'Allah* (I). » [Muslim (2204)]

Abû Hurayrah rapporte que le Messager d'Allah (*salallahu' alayhi wasalam*) a dit : «*Allah n'a pas fait descendre une maladie, sans faire descendre son remède.*» [Al-Bukhârî (5678)]

Usâmah Ibn Sharîk (t) rapporte : « J'étais auprès du Prophète (*salallahu' alayhi wasalam*) lorsque des bédouins arrivèrent et dirent : « Ô Messager d'Allah ! Devons-nous nous soigner ? » Il répondit : « *Oui, ô serviteurs d'Allah, soignez-vous, car Allah n'a pas fait une maladie sans y donner un remède, à l'exception d'une seule.* – Qu'elle est-elle ? – *La sénilité.* » [*Sahîh Abû Dâwud* (3855)] et sous une autre formulation : « *Allah n'a pas fait descendre une maladie sans en faire descendre un remède, connu par certains et ignoré par d'autres.* » [Ahmad (4/278)]

Abû Khizâmah rapporte : « Je dis, ô Messager d'Allah ! Les incantations que nous faisons, les remèdes que nous appliquons, et les moyens de protection que nous utilisons repoussent-ils quoi que ce soit de la prédestination d'Allah ? » Il répondit : « *Ils font partie de la prédestination d'Allah.* » [At-Tirmidhî (2066), cette chaîne de transmission est qualifiée de faible par Al-Albânî]

Ces hadiths impliquent de confirmer l'existence des causes et conséquences, et de déclarer caduque l'avis de ceux qui les nient. On peut penser que sa parole « *Toute maladie a son remède* » est à considérer de manière globale, et qu'elle comprend également les maladies mortelles, et les maladies qu'aucun médecin ne peut soigner. Allah a fait des remèdes pour les soigner, mais Il les a cachés aux hommes et ne leur a pas donné le moyen d'y parvenir, car les créatures ne connaissent que ce qu'Allah leur fait connaître. Ainsi, le Prophète (*salallahu' alayhi wasalam*) a lié la guérison à la rencontre du remède et de la maladie, car tout créature a un contraire, et toute maladie a un remède opposé qui en guérit. Le Prophète (*salallahu' alayhi wasalam*) a lié la guérison à la compatibilité de la maladie avec le remède, cela est un degré supérieur à sa simple existence, car si le remède dépasse la maladie dans l'application ou la quantité prescrite, il la déplace vers une autre maladie. Et si la quantité est insuffisante, il ne peut la combattre, et le traitement sera insuffisant. Si on ne donne pas le remède adéquat ou si le remède n'est pas appliqué sur la maladie, la guérison n'aura pas lieu. De même, si le moment ne convient pas à ce remède, il ne sera d'aucune utilité, ou si le corps n'accepte pas ce remède, qu'il est trop faible pour le supporter, ou qu'il existe quelque chose qui l'empêche d'agir, la guérison n'aura plus lieu, faute de rencontre [entre la maladie et le remède]. Mais lorsque la rencontre se produit, la guérison arrive nécessairement – par la permission d'Allah – et c'est là la meilleure manière de comprendre le hadith.

La deuxième interprétation consiste à dire que le général désigne le particulier, surtout que les sens inclus dans les termes sont beaucoup plus nombreux que les sens visés, et cela est usité dans toutes les langues. Donc le sens serait : Allah n'a pas fait une maladie à laquelle on peut appliquer un remède sans avoir donner ce remède. Donc sont exclues les maladies auxquelles on ne peut appliquer aucun remède. De la même manière qu'Allah dit du vent qu'Il a envoyé sur le peuple de *'Âd* : « ***Détruisant tout, par ordre de son Seigneur*** » [*Al-Ahqâf*, v.25] C'est-à-dire toute chose pouvant être détruite et que le vent peut détruire, et les exemples similaires sont très nombreux. Celui qui médite la création des contraires dans cet univers : leur opposition, répulsion et domination mutuelles constatera la perfection de la puissance du Seigneur, Sa sagesse, Sa maîtrise parfaite de ce qu'Il a fait, et Son unicité dans la Seigneurie et la domination, alors que tout en dehors de Lui a un contraire et un opposé. Il est-il le riche par essence, et tout en dehors de Lui est dans le besoin par essence.

Dans les hadiths authentiques, on mentionne l'ordre de se soigner et le fait que cela n'est pas contraire à la confiance en Allah, de la même manière que le fait de combattre les maux de la faim, la soif, la chaleur, et le froid par leurs opposés. Plus encore, la réalité de l'Unicité n'est réalisée parfaitement qu'en considérant les causes créées par Allah pour impliquer leurs conséquences, dans l'univers et la Législation. Les nier est un dénigrement de la confiance en Allah, de même que l'Ordre et de la sagesse. Cela l'affaiblit, car celui qui renie [le recours aux remèdes] pense que le fait de les délaisser est signe d'une confiance en Allah plus forte. Mais les délaisser est une faiblesse qui s'oppose à la confiance en Allah dont la réalité consiste à ce que le cœur s'appuie sur Allah pour obtenir ce qui sera utile au serviteur d'Allah, dans sa religion et sa vie d'ici-bas, et repousser ce qui nuira à sa religion et sa vie d'ici-bas. Cet appui sur Allah doit être

accompagné de la mise en pratique des causes, sinon il reniera la sagesse et la Législation. Donc le serviteur ne doit pas considérer sa faiblesse comme une forme de confiance en Allah, ni sa confiance en Allah comme une faiblesse.

C'est là une réfutation de ceux qui rejettent le traitement et disent : « Si la guérison est prédestinée, le traitement est inutile ; et de même si elle n'est pas prédestinée. » Ils disent aussi : « La maladie est arrivée par la prédestination d'Allah, et celle-ci ne peut être ni repoussée, ni rejetée. »

C'est cette question qui fut posée par les bédouins au Messager d'Allah (*salallahu' alayhi wasalam*), et sache par Allah, Sa sagesse et Ses Attributs, que les nobles Compagnons n'auraient pu poser cette question. Le Prophète (*salallahu' alayhi wasalam*) leur a répondu d'une manière convaincante et suffisante en disant : Ces remèdes, incantations et moyens font partie de la prédestination d'Allah, rien ne sort de Sa prédestination, et on repousse Sa prédestination par Sa prédestination. Ce repoussement fait partie de Sa prédestination, et il n'y a aucun moyen de sortir de Sa prédestination, au même titre que le fait de repousser le mal de la faim, la soif, la chaleur, et du froid par leurs contraires, ou de repousser l'ennemi par le djihad. Que ce soit ce qui repousse, ce qui est repoussé ou le repoussement lui-même, tout cela fait partie de la prédestination d'Allah. On dit à celui qui pose cette question : cela t'impose de pratiquer une cause par laquelle tu obtiendras un bénéfice ou repousseras une nuisance, car si le profit et la nuisance sont prédestinés, il n'est pas impératif qu'ils se produisent ; et s'ils ne sont pas prédestinés, il n'y a aucun moyen qu'ils se produisent. Cela signe la destruction de la religion et de la vie d'ici-bas, et la corruption du monde. Ne dit cela que celui qui repousse et s'oppose à la vérité, et qui mentionne la prédestination pour rejeter l'argument de celui qui voit juste à ce sujet, à l'image des polythéistes qui dirent : « ***Si Allah avait voulu, ni nous ni nos ancêtres n'aurions associé*** » [*Al-An'âm*, v.148] ; « ***Si Allah avait voulu, nous n'aurions pas adoré quoi que ce soit en dehors de Lui, ni nous ni nos ancêtres*** » [*An-Nahl*, v.35] Ils dirent cela pour rejeter la preuve d'Allah contre eux par l'envoi des prophètes.

On peut répondre à celui qui interroge de la sorte en disant : Il existe une troisième partie que tu n'as pas mentionnée et qui est qu'Allah a prédestiné telle et telle chose par cette cause. Ainsi, si tu mets en pratique cette cause, cela se produit, sinon non. **S'il objecte** : « S'Il me l'a prédestiné, je le ferais ; sinon, je ne saurais le faire. » **On lui répond** : Acceptes-tu cette argumentation de ton esclave, de ton enfant ou de ton servant, s'il rejette ton ordre ou ton interdiction, en s'appuyant sur la prédestination, et te désobéit ? Si tu l'acceptes, ne blâme pas celui qui te désobéit, prend tes biens, diffame ton honneur, et ne respecte pas tes droits. Et si tu ne l'acceptes pas, alors comment peux-tu l'accepter pour rejeter les droits d'Allah sur toi ? On rapporte dans un récit des Gens du Livre que Ibrâhîm l'ami privilégié d'Allah dit : « Seigneur ! D'où provient la maladie? – De Moi. – Et le remède ? – De Moi. – Alors quel est le rôle du médecin ? – C'est un homme à qui on a confié d'ordonner le remède. »

Sa parole : « *Toute maladie a son remède* » renforce l'âme du malade et du médecin, et incite à demander et rechercher ce remède. Car si le malade sent que sa maladie a un remède qui la dissipe, son cœur s'attachera à l'espoir, l'ardeur du désespoir diminuera, et la porte de l'espoir s'ouvrira devant lui. Et lorsque son âme se renforce, sa température naturelle jaillit, et cela renforce les âmes animales, spirituelles et naturelles. Et lorsque ces âmes se renforcent, les forces qu'elles portent se fortifient et elles vainquent et repoussent la maladie. De même, si le médecin sait que cette maladie a un remède, il peut le demander et le rechercher. Les maladies du corps sont semblables aux maladies du cœur, et Allah n'a pas créé une maladie du cœur sans créer sa guérison par son contraire. Si le porteur de la maladie le connaît et l'emploie, il l'applique sur la maladie de son cœur et le guérit, par la permission d'Allah.

Source : L'authentique de la médecine prophétique

Traduit et publié par les salafis de l'Est